



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET  
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Le 31 octobre 2018

L'honorable Diane Lebouthillier, Ministre  
Agence du revenu du Canada  
555, avenue MacKenzie  
Immeuble Édifice Connaught  
Étage 7  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0L5

[cra.minister-ministre.arc@cra-arc.gc.ca](mailto:cra.minister-ministre.arc@cra-arc.gc.ca)

Demande d'information : IR0388

Madame la ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)b) de la *Loi sur le Parlement du Canada*, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports sur les questions qui revêtent une importance particulière à l'égard des finances ou de l'économie du pays et qui sont mentionnées dans le plan de travail annuel.

Pour cette analyse, j'aimerais obtenir les renseignements suivants:

- Pour les exercices allant de 2000 à aujourd'hui, le total des dépenses, tant sur le plan des ressources financières que des équivalents temps plein, relatives au fonctionnement du Système administratif d'entreprise (SAE) de l'ARC. Nous demandons aussi la ventilation, s'il y a lieu, des ressources financières et des équivalents temps plein en fonction des coûts d'approvisionnement et de fonctionnement, y compris les frais relatifs aux logiciels et aux licences. Enfin, nous demandons la ventilation, s'il y a lieu, des ressources financières et des

équivalents temps plein en fonction des coûts liés aux immobilisations/infrastructures, aux salaires et traitements, et au fonctionnement, ainsi que des autres coûts.

- Veuillez inclure les coûts par ETP, par compte et par opération de l'administration du SAE, ainsi qu'une description des capacités opérationnelles du système.
- En ce qui concerne le coût des contrats, nous souhaitons obtenir des détails sur tous les contrats associés à la conception et au fonctionnement du SAE, et tous les coûts et équivalents temps plein des entrepreneurs.

Afin de fournir des analyses aux parlementaires dans des délais raisonnables, je vous demande de me fournir ces renseignements au plus tard le **21 novembre 2018**. Si l'accès aux renseignements demandés ne peut pas être accordé avant cette date, vous ou votre sous-ministre devez m'en aviser aussitôt que possible.

Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Tessa Davkos ([Tessa.Davkos@parl.gc.ca](mailto:Tessa.Davkos@parl.gc.ca) 613-295-2527).

Vous trouverez ci-joint un formulaire de réponse. Vous devez le remplir et nous le renvoyer d'ici le 21 novembre 2018, peu importe que vous nous fournissiez l'information demandée ou non. Si vous refusez de donner accès aux renseignements demandés vous ou votre sous-ministre devra fournir par écrit les raisons justifiant le refus, comme l'exige l'article 79.41 de la *Loi sur le Parlement du Canada*.

La lettre de réponse sera affichée sur le site Web du DPB et, par conséquent, ne devrait pas porter la mention « confidentiel ». Veuillez donc joindre les renseignements demandés séparément. Si ceux-ci sont considérés confidentiels, prière de l'indiquer clairement, soit sur le fichier électronique, soit sur la version papier selon le cas.

L'objectif principal du DPB sont de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur un libre accès, en temps opportun, à l'information de qualité détenue par les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Giroux  
Directeur parlementaire du budget

- c. c. Katharine Rechico, Bureau du Conseil privé, Secrétaire adjointe du Cabinet; Secrétariat de liaison de politique macroéconomique  
Bob Hamilton, Commissaire du Revenu et premier dirigeant, ARC

Pièce jointe : Formulaire de réponse pour IR0388